



RESERVE NATURELLE DE L'ILE DE LA PLATIERE : COMMENT SAVOIR DRESSER LA NAPPE PHREATIQUE !

Naturaliste de terrain, investi depuis longtemps dans l'action associative sous l'égide de la FRAPNA Isère, puis de FNE, on m'a demandé de traduire en mots les impressions d'un bénévole sur son action dans le cadre de ce débat environnemental qui nous prend une grande partie de nos temps (on s'y débat, on y combat plus qu'autre chose !). Natif de la vallée du Rhône, j'ai vu les profondes transformations consécutives aux derniers aménagements de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) faisant disparaître rivières et rives sauvages.

Les lignes qui vont suivre ne prétendent pas vous donner la version la plus exacte, la plus véridique mais celle issue du ressenti d'un rhodanien, d'un naturaliste impliqué dans son territoire et soucieux que les composantes les plus riches de sa nature aient aussi voix au chapitre.

Je vous entretiendrai donc de ce qui est encore, aujourd'hui, mais plus a minima, mon action dans la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'île de la Platière.

Denis Deloche, représentant de FNE Isère à la RNN.

De 2002 à 2015, Denis Deloche a été vice-président de l'AAIP, alors gestionnaire de la réserve. Aujourd'hui, il participe toujours aux comités consultatifs.

LE DECOR : UN KALEIDOSCOPE UNIQUE DE NATURE

Située sur le Rhône aux confins de l'Isère, de l'Ardèche et de la Loire, à mi-chemin entre Lyon et Valence, la réserve naturelle nationale (RNN) de l'île de la Platière, créée en mars 1986, préserve près de 500 hectares de l'un des derniers grands ensembles naturels de la moyenne vallée du Rhône. Il s'agit d'un complexe de milieux alluviaux inondables associant un chenal principal (7 kilomètres) à des annexes hydrauliques, des prairies et des boisements alluviaux.

Ce fleuve impétueux a longtemps divagué (zone dite « de tressage ») dans une large plaine alluviale, se jouant ainsi des contingences administratives pour s'assoir sur trois départements (Isère, Ardèche, Loire). Au 19^{ème} siècle, le lit mineur fut totalement fixé par des digues submersibles (aménagements avec des épis et des contre-épis rocheux dits « Girardon ») qui devait guider l'action du fleuve tout en la contraignant au profit des hommes et en permettant le creusement d'un chenal plus sûr de navigation. « Le seigneur du fleuve » de B. Clavel décrit d'ailleurs la vie des mariniers avant cette époque. La stabilisation des îles, des alluvions, a alors permis l'utilisation forestière et pastorale de ces espaces très influencés par le fleuve. Dans les années 70, pour le dompter et l'asservir à nos besoins économiques et énergétiques, la mise en gabarit européen du fleuve transforma à nouveau et encore plus radicalement le milieu en créant, parallèlement au fleuve (devenu le Rhône « court-circuité » ou « vieux Rhône »), un canal de dérivation (ou canal d'amenée), débutant par une vaste retenue d'eau. Par ailleurs, les annexes



hydrauliques (anciens bras morts qui ici se dénomment « des lônes ») se retrouvèrent également déconnectées du lit principal pour n'être plus inondées que lors des plus hautes eaux.

Ici, c'est en effet **le fleuve**, aussi bien par sa nappe d'accompagnement (phréatique) que par ses crues, qui **joue un rôle central** dans la conservation des divers milieux alluviaux de la plaine avec notamment une forêt alluviale laissée à l'état naturel depuis plus de 60 ans.

L'eau est la maîtresse des lieux. En effet, la végétation passe des milieux les plus régulièrement inondés aux milieux qui le sont le moins souvent. Ainsi, les bancs de graviers remaniés cèdent le terrain à la saulaie blanche (le saule étant une espèce pionnière des rives remaniées) pour finir à la forêt de « bois durs » longévifs comme le chêne. Les chênes se trouvent sur les secteurs les plus hauts mais aussi les plus stables dans le temps et seulement inondés lors des crues les plus fortes en débit. **Cette succession dans l'espace et dans le temps** construit donc une extrême diversité des milieux et les grandes richesses de leurs cortèges floristiques et faunistiques. Cette forêt, sur l'ancienne « île des graviers » constitue le cœur de la réserve naturelle. Ce lieu accueille une biodiversité particulièrement sensible, d'où la nécessité d'une gestion à long terme notamment de la ressource en eau. Cela justifie son classement en RNN. Le film « Rhône, la renaissance d'un fleuve » résume bien ces thématiques, étant en grande partie tourné sur cet aménagement. Mais c'est un point que nous évoquerons plus bas.

Pour en savoir plus :

<https://www.cen-isere.org/rnn-platiere/>

<https://www.reserves-naturelles.org/ile-de-la-platiere>

L'AVENEMENT DE LA RNN : LOIN D'UN LONG FLEUVE TRANQUILLE ?

Toute réserve naturelle est accouchée d'un long processus de négociations plus ou moins conflictuel et celle de l'île de la Platière n'échappa à la règle. Les aménagements du Rhône par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône, titulaire de la concession du Rhône) se terminèrent dans ce secteur en novembre 1977 avec la mise en service de l'usine-écluse de Sablons. Elle se situe à la fin de ce long canal de dérivation qui fut creusé dans cette partie agricole de la plaine. Pour pallier cette disparition foncière, pourtant financièrement accompagnée, certains agriculteurs du secteur eurent l'idée de se retourner vers le secteur de l'île de la Platière, encore très largement boisé et jusque-là épargné par l'agriculture intensive. Au début des années 1980, un **défrichement illégal** d'une cinquantaine d'hectares eut donc lieu, évenrant irrémédiablement les lieux.

C'est ici qu'entre en scène le monde associatif. N'acceptant pas cette forfaiture qu'une administration laissait accomplir sans réagir, il dû littéralement partir au combat pour arrêter les bulldozers et cet état de fait.

Comme souvent et comme il est encore trop souvent le cas en France, les faits intervinrent sous l'inaction des détenteurs de l'intérêt général, État et élus. Et sans la réaction viscérale d'acteurs locaux (notamment réunis sous la houlette de Guy Flacher et la bannière de la FRAPNA) ne pouvant se résoudre à voir disparaître la Nature sous le joug d'une cupidité sans limite, rien ni personne d'autre n'aurait enclenché le processus de préservation.

Le tollé fut cependant tel qu'un équilibre, une sortie « par le haut », fut trouvé dans l'objectif de préserver ce qui restait sous un statut de Réserve Naturelle (RN). La mise en place du dossier de demande de RN fut donc une



période intense pour le monde associatif et scientifique car les autres acteurs locaux qu'ils soient issus du monde agricole, du monde cynégétique ou des utilisateurs riverains ne pouvaient entendre que cette partie du territoire échappe du profit de leurs seuls usages. Car tout ne se ramène souvent qu'à cela, à un conflit de territoire ; mais à qui appartient en fait la Nature et qui en serait le plus légitime détenteur ?

Menaces physiques et de mort lors de manifestations contre le projet de RN, violences verbales et matérielles..., rien ne fut épargné à Guy Flacher qui tint bon mais au prix d'une santé qui fut chancelante durant ces années de lutte.

Heureusement épaulé par le monde scientifique et les universités de Lyon à la pointe de l'écologie naissante (les professeurs Philippe Lebreton, Monique Coulet (un temps également présidente de la FRAPNA Région), Jean-Paul Bravard, et d'autres depuis...), un dossier scientifique conséquent et argumenté fut constitué, démontrant que la préservation de cette partie du fleuve devenait un intérêt général. En effet, il était un des derniers entrelacs de natures typiques des grands hydrosystèmes fluviaux, du Rhône en particulier, et essentiel pour préserver la ressource en eau. Compromis vous annonçais-je ; une grande partie de ce qui fut défriché resta cependant à l'agriculture et la chasse fut autorisée sur la RN en épargnant toutefois le domaine public fluvial.

Le décret créant la RN fut publié le 6 mars 1986. La jeune réserve devint immédiatement une halte sûre et essentielle pour les migrateurs, tant pour la reproduction que pour une simple halte dans leur voyage au long cours.

La réserve naturelle a donc été installée, avec à sa tête une association ad hoc, l'Association des Amis de l'Île de la Platière (AAIP). Cet organe de concertation comporte des représentants des naturalistes (en majorité), des représentants des socioprofessionnels (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs) et des représentants des communes du territoire de la RN.

Je suis arrivé en 2002 et suis resté jusqu'en 2015 au poste de vice-président, pour renforcer le collège des naturalistes au Conseil d'Administration comme au Bureau suite au décès en 2002 de Guy Flacher, le président d'alors.

Un premier et actuel conservateur a été recruté en 1988 (Bernard Pont). Au fil du temps et des plans de gestion à conduire, l'équipe s'étoffa.

En 2017, l'AAIP passa la main au **CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Isère** dont l'expertise dans la conduite de gestion conservatoire de la nature pouvait assurer la pérennité des actions conduites depuis près de trois décennies.

LA BATAILLE DE L'EAU

Parce que nous étions dans une « réserve fluviale », l'enjeu lié à l'eau s'est vite rappelé. En effet, dans un milieu lié au fleuve, c'est ce qui ne se voit pas qui est parfois plus important, à savoir **la nappe d'accompagnement du fleuve**. Elle dicte la vie et la survie des milieux. La forêt alluviale y doit rester connectée par ses racines même si la dynamique des milieux est guidée par les crues en surface.

Dans l'ancien lit du Rhône, les aménagements du fleuve ne laissèrent qu'un débit réservé, constant mais faible, de l'ordre de 10 à 20m³/seconde correspondant au débit autorisé. Ce choix fut orienté : il faut en effet qu'un maximum de mètres cube arrivent vers la centrale pour être turbinés. Il eut pour principale conséquence l'enfoncement



progressif du vieux-Rhône dans son lit qui entraîna de fait l'enfoncement de la nappe d'accompagnement laissant ainsi la forêt alluviale « perchée » au-dessous de sa ressource habituelle en eau. Les racines des arbres ne touchant plus l'eau, un dépérissement de la forêt commença.

Les pompages industriels au droit de la RNN représentaient l'équivalent journalier de la consommation de la ville de Lyon. Ces pompages ont provoqué un énorme cône de rabattement, induisant un abaissement de la nappe. Lorsqu'ils s'arrêtaient en août lors des congés, la nappe remontait de plus d'un mètre et ce sur plusieurs centaines d'hectares.

Sans cette eau souterraine, la forêt alluviale risquait donc de disparaître.

Arriverions-nous à (re)dresser la nappe ?

L'objectif principal de la réserve pourrait également se résumer par la « **renaturation du fleuve** et de ses annexes au fil des années ». Pour atteindre cet objectif, il a fallu passer par la **restauration des îlons** et de leur alimentation en eau pour qu'elles puissent recharger la nappe, ainsi que par une meilleure gestion des prélèvements industriels. Les process industriels devenaient plus économes d'année en année. À partir de 2015, ils ont permis d'évoluer vers la mise en place d'une **modulation saisonnière des débits** se rapprochant au plus près du fonctionnement du Rhône naturel. Il fallait retrouver un fleuve vif.

Conjointement à cela, depuis 2018, des opérations de démontage des casiers Girardon ont été réalisées pour une **remobilisation des marges alluviales par activation de l'érosion latérale** ; autrement dit, redonner de la respiration au fleuve en libérant ses capacités de divagation. En effet, l'effet de ces casiers, initialement recherché bien qu'aujourd'hui dommageable, fut d'accentuer la chenalisation du lit en piégeant les alluvions sur les rives (francs bords) qui s'exhaussaient et se stabilisaient. Gravier et fines ainsi stockés ne retrouvaient donc plus le chemin de la Camargue et pour finir celui de la mer. Les enrochements quant à eux bloquaient toute dynamique transversale essentielle au renouvellement des milieux pionniers des bancs de graviers et des saulaies blanches.

Depuis bientôt quarante ans, l'eau de surface comme souterraine a été le fil conducteur des projets et de leurs actions associées. Il est essentiel que cette partie du fleuve retrouve une naturalité essentielle à la vie, aussi bien pour l'accès à la ressource en eau d'excellente qualité que pour les différentes aménités apportées.

LA SCIENCE N'EST PAS UNE OPINION : ET POURTANT !

Si ces premières actions visèrent l'eau et ses avatars multiples, la gestion au long cours s'accompagna d'autres projets :

- gestion forestière (analyse de la libre évolution, restauration de couvert, gestion des invasives...)
- gestion des prairies et pelouses sèches (conduite d'un troupeau de vaches pies noires de Bretagne...)
- actions d'éducation à la nature et au territoire (retrouver la mémoire des crues, éducation au risque de crues, etc...)

Une multitude de projets donnait à la RNN un ancrage et un rôle majeur dans la gestion conservatoire du territoire. C'était aussi participer à une action associative fortement liée à la FRAPNA. Les naturalistes, comme groupe d'acteurs, étaient à la tête de l'AAIP. Sous cette impulsion, c'était aussi une vision au long cours qui était portée,



celle d'une renaturation, celle d'une réelle vision de l'intérêt général inscrite dans le statut de RNN. Les choses en auraient-elles été autrement si le premier gestionnaire n'avait pas été issu du monde associatif ? Certainement et sans aucun doute mais aurait-elles été aussi désintéressées ou plus à même d'écouter les demandes des autres acteurs qui en étaient plus éloignées ?

La survenue de crues majeures en 2002 et 2003 a rappelé la nécessité de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion du fleuve Rhône. Le corsetage délétère du fleuve, aberration depuis longtemps décriée par les naturalistes et les scientifiques, impliquait que le paradigme changeât.

Une nouvelle alliance avec le fleuve, bénéfique à tous pour la gestion de l'eau, s'imposait, d'où l'élaboration du Plan Rhône en 2005.

Durant cette période (2005-2015) je me suis donc retrouvé au cœur de la décision.

Grâce à la vitalité du monde universitaire dans son approche de la compréhension des grands hydrosystèmes fluviaux, des solutions innovantes allaient être trouvées et expérimentées. Sous le vocable de renaturation, il s'agissait de « libérer » le fleuve de ses contraintes d'aménagements pour mieux accepter ses propres contraintes au fil de ses humeurs quinquennales, décennales, centennales... Plus simplement dit, accepter de perdre un peu le contrôle avant qu'il ne devienne incontrôlable !

Mais ce n'est pas parce que la science vous expose ses faits et que l'expérience douloureuse des conséquences d'une crue vous conforte dans leur exactitude, que la décision politique suivra le même chemin cohérent. Si décider c'est choisir, pour traduire le scientifique en objectifs réalisables, il faut des actions élaborées et qu'elles-mêmes soient portées par des acteurs impliqués. C'est ce que traduit le plan Rhône. Cette convergence locale entre les faits scientifiques et les actions à engager, dont les financeurs (l'Agence de l'Eau (AERMC), le concessionnaire CNR, la RNN, etc...) surent s'emparer, purent donner aux objectifs les résultats escomptés. La Nature rapidement résiliente n'attendit pas pour nous les confirmer.

Ce qui fut ainsi doublement formateur comme bénévole. D'abord, pour construire sa pensée sur des bases solides et participer à cette concertation multi-acteurs pour faire émerger, élaborer et consolider un intérêt général durable dans le temps.

Et ensuite, inscrire son action dans une temporalité qui dépasse la durée d'un mandat, d'une vie parfois, ce que nécessairement oblige ce rapport au vivant. Cela ne va pas obligatoirement de soi pour tous les acteurs, qu'ils soient élus ou socioprofessionnels, plus intéressés par l'immédiateté des résultats garantissant un rapide retour sur investissement.

Nous arrivons là au conflit interne du bénévole, entre désir personnel d'actions et possibilité d'actions, quand ces dernières ne peuvent émerger que de négociations avec autrui. Quand on est confronté à l'irréversibilité de la disparition du vivant, cette négociation avec soi devient parfois difficile. D'autant plus que pour avancer dans les projets, elle ne peut que tenir compte de ceux qui en sont responsables ; grandeur et misère de la condition du bénévole.

Certes cela ne signifie pas que l'oubli des contingences et des intérêts de chacun des acteurs soit la condition inévitable de la réussite, mais des équilibres devaient être trouvés. Pour ce projet, il n'y eut rien, et ce sans faire d'irénisme, qui ne parvint à en stopper le cours des actions.

Ce qui ne fut pas toujours le cas pour tous les projets.



La science n'est pourtant pas une opinion.

Quand des porteurs de projets d'un grand aménagement collé au périmètre de la RNN nient les faits qui leur sont contraires, comme la capacité d'une nappe phréatique (à l'étendue bien supérieure à celle prévue par l'aménagement) à supporter plus de trois fois les prélèvements acceptables sans qu'elle se voit durablement compromise dans sa ressource et que ces même porteurs de cet aménagement lourd le voient retoquer par la justice pour le motif de non-respect de la capacité maximale de prélèvement, ils crient à l'imposture.

Il devait leur sembler plus efficace de « sortir leurs bâtons de pluie » pour qu'avec cet artifice et quelques incantations, les eaux tombant du ciel rechargeraient immédiatement la nappe. Mais vouer aux gémonies les « écolos » plutôt que de réviser ses projets en les rendant réalistes et réalisables face à des faits indéniables, cela ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ?

Si les faits sont têtus, nos politiques le sont aussi !

Alors, malgré l'affirmation contraire, tout notre appareillage technique est d'abord là pour nous rassurer car nous ne fonctionnons pas de façon objective. Nous n'aimons rien moins que de nous raconter des histoires sur notre toute puissance comme pour essayer de guider, d'endiguer les flots avant qu'ils ne nous emportent sous la conjuration du mauvais sort.

Cependant sur ce faible esquif sur lequel nous embarquons, il est possible d'avoir de valeureux compagnons de voyages avec lesquels il faut parfois, souvent, ramer à contre-courant pour atteindre des rivages plus apaisés.

Le voyage le vaut car même si nous souhaitons donner une voix à la Nature, celle que nous portons, est et restera d'abord celle des humains que nous sommes, condition qui nous enferme comme nous libèrera si nous acceptons aussi la voix du loup ou le murmures des ondes que l'on rend à leur pleine liberté.

Je terminerai ce long propos en remerciant les personnes rencontrées depuis bientôt quatre décennies dans la constellation FRAPNA/FNE.

D'abord, celles de mes débuts au Groupe des Naturalistes de la Vallée du Rhône (GNVR), comme les rhodaniens de cœur Guy Flacher, Josiane Xavier ou Bernard Pont (actuel conservateur de la RNN, qui sut être ce lien nécessaire entre action scientifique et action politique (gestionnaire) indispensable pour la formation du bénévole que j'étais à la direction de la RNN).

Puis, tous ceux et celles, bénévoles également, de la FRAPNA/FNE ou de ses associations fédérées que je croise au Conseil d'Administration (en oublier une après toutes ces années serait lui faire injure, alors je n'en citerai aucune mais l'estime est bien là et elles se reconnaîtront) qui répondent encore présent malgré les avanies et les déconvenues et ont compris, bien avant l'heure et depuis longtemps, qu'il n'y a pas seulement qu'au poète que les fleurs disent leur nom.

Alors sachons toujours rester à leur écoute !

Denis Deloche